

C&C France.
RÈGLEMENT "PROGRAMME FIDÉLITÉ"
et conditions d'utilisation de la "Carte Fidélité"

Dernière mise à jour : 14/12/2023

C&C France, propose à ses clients de bénéficier via son Programme de Fidélité, d'avantages et de services dans les magasins "C&C", dans les conditions du présent règlement (ci-après le "Règlement").

1. Adhésion au Programme Fidélité

Pour bénéficier des avantages du Programme Fidélité, il est nécessaire de posséder une Carte Fidélité numérique (également appelée "Fidelity Card" ou "C&C Fidelity Card"). L'octroi de la Carte Fidélité et son utilisation sont encadrées par les conditions définies ci-après.

1.1. Qui peut adhérer ?

Toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, à condition d'être majeure (18 ans et plus), peut adhérer au Programme Fidélité et demander l'émission et l'activation d'une Carte Fidélité dématérialisée, à son nom.

Une personne morale (société, comité d'entreprise, association...) ou une personne physique, qui agit à des fins qui entrent dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, qui effectuerait des achats pour son compte, ne peut donc en aucun cas bénéficier ou faire bénéficier à une personne physique (même si cette dernière a adhéré au Programme Fidélité) des avantages du Programme Fidélité.

1.2. Comment adhérer ?

Le client peut adhérer gratuitement au Programme Fidélité en faisant la demande d'une Carte Fidélité dans un magasin "C&C" où il sera invité à remplir le formulaire d'inscription et à accepter sur le site www.cec.fr, les termes du présent Règlement.

Le client dispose d'un délai de sept (7) jours pour s'inscrire dans l'hypothèse où il n'aurait pas adhéré au Programme le jour de son achat, afin de bénéficier des points correspondant à celui-ci.

L'adhésion au Programme Fidélité ne peut être enregistrée et validée que si les renseignements communiqués par le client sont complets, lisibles et exploitables.

Une fois l'adhésion validée par C&C France, le client reçoit un sms de confirmation au numéro renseigné lors de son inscription, ainsi que sa carte de fidélité numérique.

La Carte de Fidélité peut être utilisée dans les points de vente "C&C".
La Carte Fidélité est personnelle, nominative et non cessible.

2. Contenu du Règlement

Le présent Règlement est à la disposition des clients qui souhaitent le consulter sur le site Internet <https://www.cec.fr> et dans tous les magasins "C&C".

C&C France se réserve le droit de modifier le présent Règlement, même partiellement, à tout moment. Le cas échéant, la mise à jour des présentes sera consultable sur le site Internet <https://www.cec.fr>.

Les modifications entreront en vigueur dans les dix (10) jours à compter de leur publication sur le site susmentionné.

Si le client ne souhaite pas se voir appliquer la dernière version du Règlement, il peut résilier son adhésion au Programme Fidélité dans les conditions fixées à l'article 5.1 des présentes.

En cas de suspension ou d'arrêt du Programme Fidélité, C&C France accordera pendant deux (2) mois au client la possibilité de bénéficier des avantages d'ores et déjà acquis (ex. points de fidélité). A défaut d'utilisation dans ce délai, les avantages du Programme Fidélité seront définitivement perdus.

Aucune modification ou suppression du Programme fidélité ne donnera droit à une indemnisation du client.

3. Avantages de la Carte Fidélité

La Carte Fidélité permet aux clients qui adhèrent de cumuler des points (1 point pour 10 euros dépensés) lors de leurs achats effectués en magasin uniquement.

Lorsque les seuils de points sont atteints, le client reçoit un courriel ou un SMS pour l'en informer et l'inviter à venir retirer son cadeau en magasin.

Le client peut consulter à tout moment, le solde de ses points sur son espace fidélité, avec le lien communiqué lors de la souscription ou sur l'application Cartes de son iPhone si le client y a transféré sa carte de fidélité.

La Carte de Fidélité permet également aux clients ayant adhéré d'accéder à des actualités, des réductions et des promotions par courriel ou SMS et d'être informés des événements organisés par C&C France.

En particulier, des événements promotionnels peuvent être organisés périodiquement pour les clients C&C leur permettant de collecter des points de fidélité supplémentaires, lors d'achats effectués en magasin. Ces événements promotionnels auront une durée limitée et les conditions particulières y afférents seront diffusées sur le site Internet <https://www.cec.fr/> avant et pendant l'opération.

Grâce à la Carte Fidélité, les clients peuvent également bénéficier de services spéciaux réservés aux membres du Programme Fidélité ainsi que d'accords spéciaux avec des partenaires commerciaux.

Afin de permettre la pleine jouissance de tous les avantages liés à la Carte Fidélité, y compris la participation aux événements promotionnels périodiques, C&C France adressera un courriel ou SMS à ses clients inscrits au Programme Fidélité pour les en aviser.

La Carte de fidélité C&C France n'est en aucun cas, un moyen de paiement.

4. Durée de validité du Programme Fidélité

Le Programme Fidélité a une durée de deux (2) ans à partir du lancement de la campagne et acceptation par le client des termes du présent Règlement.

C&C France se réserve le droit de suspendre, temporairement ou définitivement, à tout moment, le Programme Fidélité, sous réserve uniquement du respect des droits déjà acquis par le client jusqu'à ce moment.

En outre, C&C France se réserve le droit, sous réserve de notification préalable, de désactiver la Carte Fidélité du client et de supprimer son compte fidélité s'il s'avère que ce dernier ne souhaite plus recevoir de mises à jour sur les produits et les événements organisés par C&C.

5. Résiliation du Programme Fidélité

5.1. Résiliation par le client

Tout client qui s'est inscrit au Programme Fidélité et qui est donc détenteur d'une Carte Fidélité peut résilier son adhésion à tout moment, en écrivant à C&C France.

Le cas échéant, C&C France désactivera la Carte Fidélité à compter de la réception de la demande de résiliation du client et procédera dans un délai raisonnable, à la suppression des données.

5.2. Résiliation par C&C France

De son côté, C&C France pourra désactiver l'adhésion au Programme fidélité de tout adhérent :

- qui ne respecterait pas les termes du présent Règlement ;
- qui aurait fait un usage abusif des avantages de fidélité ;
- en cas d'incident de paiement, de fraude, de tentative de fraude du client sur le site Internet <https://www.cec.fr/>;
- si le client ne réalise aucun achat pendant une durée consécutive de 36 mois ; et/ou
- en cas d'inscriptions multiples au Programme Fidélité de C&C France par une même personne laissant présumer que le client concerné n'agit pas à des fins personnelles.

Le cas échéant, C&C France notifiera sa décision au client, par courrier ou courriel.

La désactivation de la Carte entraînera la perte définitive des points cumulés et des avantages acquis ou associés à la Carte, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par le Membre.

6. Traitement des données à caractère personnel

Les données fournies aux fins de l'adhésion au Programme Fidélité seront traitées conformément au Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 et Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 comme spécifié dans la "Note d'information sur le traitement des données à caractère personnel" annexée au présent Règlement, qui peut être consultée sur le site Internet <https://www.cec.fr/> et dans tous les magasins C&C. Cette note précise notamment tous les droits que les clients peuvent exercer à l'égard du traitement de leurs données personnelles.

Ces données, collectées et traitées dans le plus grand respect de la confidentialité, seront utilisées par C&C France pour l'exécution du Programme Fidélité et afin d'acquérir une connaissance efficace des besoins de ses clients et de réaliser des propositions commerciales avantageuses, des initiatives promotionnelles et d'autres avantages et services réservés aux adhérents.

Nous invitons les clients à tenir à jour leurs données d'identification et de contact à tout moment, de la manière décrite dans la note précitée.

Nous tenons à souligner que la demande de suppression des données personnelles entraînera inévitablement l'annulation des éventuels points de fidélité cumulés sur la Carte Fidélité du client concerné, ainsi que de tout autre droit déjà acquis dans ce cadre. Par conséquent, lors de la demande de suppression des données personnelles (ainsi que lors de l'exercice de tout autre droit incompatible avec la poursuite du Programme Fidélité), le client sera informé des conséquences possibles que sa demande entraînera.

7. Responsabilité

C&C France est exonérée de toute responsabilité pour toutes les conséquences, directes ou indirectes, des éventuels dysfonctionnements du Programme fidélité. C&C France fera néanmoins ses meilleurs efforts pour conserver au client, en cas de dysfonctionnement, le bénéfice de ses avantages et de son cumul de points de fidélité.

8. Droit applicable et réclamations

Pour obtenir des informations sur le Programme Fidélité, vous pouvez contacter le service clientèle de C&C France.

Le présent Règlement est soumis au droit français. Tout litige qui ne pourrait être résolu de façon amiable sera porté devant le Tribunal compétent selon les dispositions du droit commun en la matière.

Le client dispose de la possibilité de faire appel à un Médiateur de la consommation, dans les conditions prévues aux articles L.611-1 et suivants du Code de la Consommation.

A ce titre, il est informé de ce que C&C a choisi CM2C comme Médiateur de la consommation.

CM2C
14 rue Saint Jean
75017 PARIS
<https://cm2c.net>

En outre, conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>.